

AVENANT N° 5 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**
représenté par le directeur des sports,
désigné ci-dessous par le ministère

et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME**
représentée par sa présidente, Madame Marie-Claude FEYDEAU
désignée ci-dessous par la fédération,
N° SIRET : 784 405 912 00022

PREAMBULE :

La convention pluriannuelle signée en 2014 par les deux parties prévoit que la subvention est notifiée chaque année par le ministère chargé des sports et en mentionne le montant prévisionnel. Le présent avenant a pour objet de définir les objectifs et actions retenus d'un commun accord pour 2016 et d'en fixer les modalités financières.

COMPLEMENT :

Considérant les mesures du comité interministériel égalité et citoyenneté du 6 mars 2015 qui prévoit notamment un droit universel au service civique d'une part et la mobilisation des fédérations sportives dans un programme « citoyens du sport » d'autre part ;

Il est ajouté au 1) de l'article 1 de la convention pluriannuelle 2014-2017 « Objet de la convention et engagements » la mention suivante :

- Obtenir l'agrément national de l'agence du service civique pour l'accueil de volontaires et promouvoir la signature de contrats (dans les structures affiliées de la fédération)
- Mettre en œuvre le plan fédéral Citoyens du sport afin de favoriser une plus grande accessibilité à la pratique sportive des jeunes âgés de 14 à 20 ans.

ARTICLE 1 : Objectifs particuliers

Dans le cadre des objectifs généraux définis à l'article 1 de la convention pluriannuelle, la fédération s'engage à mettre en œuvre la politique et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs partagés définis à l'article 1 et plans d'actions figurant dans les tableaux annexés au présent avenant tant pour la performance que pour le développement.
Les annexes font partie intégrale du présent document.

L'administration s'engage, sous réserve de la disponibilité des crédits, à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs dans les conditions exposées ci-après.

ARTICLE 2 : Modalités d'exécution de la convention pluriannuelle

Les tableaux annexés au présent avenant retracent les financements apportés en 2016 par le ministère chargé des sports aux projets de la fédération¹ concourant à la réalisation des objectifs généraux mentionnés à l'article 1 de la convention pluriannuelle et des objectifs et actions particuliers prévus.

ARTICLE 3 : Montant de la subvention et conditions de paiement

Le montant de la subvention attribuée à la fédération sur le programme Sport pour l'année 2016 s'élève à 717 025 €. Déduction faite de l'avance prévisionnelle versée, soit 295 800 €, le solde restant s'élève à 421 225 €. Il est versé en une fois, après signature du présent avenant.

Par ailleurs pour mémoire, il convient d'ajouter à cette subvention 72 500 € concernant les aides personnalisées (toutes charges comprises) aux sportifs de haut niveau de la fédération mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Au total, le soutien financier direct du ministère s'élève donc à 789 525 €.

Aussi, la valorisation des cadres techniques affectés par le ministère en qualité de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération s'élève à : 964 600 €.

Pour mémoire, la subvention d'un montant de 23 796 € précédemment versée au titre des indemnités de sujétion attribuées par le ministère aux agents publics exerçant des missions de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération, conformément aux articles R. 131-16 et R. 131-23 du Code du sport est remplacée par le versement direct aux agents, par le ministère, d'une indemnité d'un montant égal.

ARTICLE 4 :

Les autres clauses de la convention initiale non contraires au présent avenant demeurent applicables.

LA PRESIDENTE DE LA FEDERATION
FRANCAISE DE PARACHUTISME

FEDERATION FRANÇAISE
DE PARACHUTISME
62, Rue de Fécamp
75012 PARIS



Fait à Paris le 8 Avril 2016

9 / LE DIRECTEUR DES SPORTS
Pour le directeur des sports
L'adjointe au directeur des sports,
Chef de service

Claudie SAGNAC, *lp*

7 JUN 2016

02/06/16
VISE LE ... DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 210 130 8296.

¹ -dont le coût prévisionnel inscrit sur la demande de subvention est rappelé sur les tableaux annexes en regard de la subvention accordée



LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 – Objectifs et indicateurs de performance

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Annexe 3 – Relevé d'identité bancaire

Objectifs et indicateurs de performance nationaux	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires							
Nombre de licences	18536	18530	13000	14000	15000	15000	15000
Nombre d'ATP	37116	35368	58000	36000	37000	37000	37000
Nombre total de licences et d'ATP	53052	53916	48000	50000	52000	52000	52000
Nombre et taux de licences féminines	1957 (12,28%)	2910 (15,7%)	2000 (15,38%)	2100 (15%)	2200 (14,97%)	2200 (14,97%)	2200 (14,97%)
Nombre et taux de licences en ZUS	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Nombre et taux de licences de jeunes de 14 à 20 ans	9181 (57,61%)	10775 (68,15%)	20	20	25	25	30
Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap	11	32	20	20	25	25	30
Prôner la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives							
Solidité financière	42,02	38,04	30,0 %	30,0 %	30,0 %	30,0 %	30,0 %
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives							
Rang sportif de la France	1	1	1	1	1	1	1
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs							
Taux de suivi médical complet - SFN	42,82%	41,51%	100%	100%	100%	100%	100%
Taux de suivi médical complet - Espoirs	9,09%	33,33%	100%	100%	100%	100%	100%
Emplois d'avenir							
Nombre d'emplois d'avenir	1	0	0	0	0	0	0
Lettres de missions signées dans CTS-Web							
Nombre et taux de lettres de missions signées	12 (95,71%)	13 (92,86%)	%	%	%	%	%

Objectifs nationaux	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taux de lettre signées							
Nombre de lettres de missions signées sur CTS Web	14	14	14	14	14	14	14
Favoriser l'accès et le développement de nouvelles pratiques du parachutisme							
Nombre de licences soufflées/Nombre de licences aéronautique	56/493	2000	3000	4000	4000	4000	4000
Renforcer le rapprochement et la structuration territoriale de la FFP							
Nombre de ligues opérationnelles/Nombre de ligues actives	22/20	22/21	22/22	22/22	22/22	22/22	22/22
Mettre en place une politique d'accession de la France dans les instances internationales							
Nombre de représentants Français dans les instances internationales	6	6	6	6	6	6	6
"Projet PERFORMANCE des équipes de France senior (féminine/masculine)							
Résultats aux compétitions de référence dans l'année	1	1	1	1	1	1	1
Projet RELEVÉ en préparant le renouvellement de l'équipe avec les collectifs Juniors (féminine/masculine)							
Résultats aux compétitions de référence dans l'année	1	1	1	1	1	1	1
Mettre en place le nouveau PES 2014-2017 de la FFP							
Nombre listés Juniors/Jeunes sélectionnés stages nationaux collectif France/Jeunes sélectionnés EDF-Sénior (A/B)	25/121	35/12/20	35/12/20	35/12/20	35/12/20	35/12/20	35/12/20
Accompagnement/insertion professionnelle des sportifs (ves) de haut niveau quel que soit leur statut							
Nombre de SFN accompagnés dans un dispositif de formation ou reconversion/ Nombre de CIP	10/15+13CAE	13	13	13	13	13	13
Formation de cadres par les diplômes d'Etat							
Nombre de BP/DE/DES JEPS	25/26/0	40/6/5	40/6/5	40/6/5	40/6/5	40/6/5	40/6/5
Formation de cadres et bénévoles							
Nombre de MF/initiateur/ COP vidéo/ COP pleur/ COP soufflé	12/115/98/15/0	15/85/50	15/85/50	15/85/50	15/85/50	15/85/50	15/85/50
Développer une politique de féminisation							
Nombre de féminines arbitres et dirigeantes	18/43	17/44	17/75	23/50	26/55	30/60	30/60

MAF

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs / Action / Rubrique	Montants		
	Budget	Demande	Accordé
Renforcer le rapprochement et la structuration territoriale de la FFP			Engag. fédéral
Action 1	163 800 €	32 500 €	32 500 €
Structuration fédérale	160 800 €	32 500 €	32 500 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	123 300 €	17 500 €	17 500 €
Action 3	37 500 €	15 000 €	15 000 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	3 000 €	0 €	0 €
Favoriser l'accès et le développement de nouvelles pratiques du parachutisme	3 000 €	0 €	0 €
Action 1	76 000 €	21 500 €	21 500 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	76 000 €	21 500 €	21 500 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	61 000 €	14 000 €	14 000 €
Développer une politique de féminisation	15 000 €	7 500 €	7 500 €
Action 1	20 000 €	8 000 €	8 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	20 000 €	8 000 €	8 000 €
Mettre en place une politique d'accès de la France dans les instances internationales	20 000 €	8 000 €	8 000 €
Action 1	14 000 €	0 €	0 €
Structuration fédérale	14 000 €	0 €	0 €
Programmes d'échanges internationaux	8 000 €	0 €	0 €
"Projet PERFORMANCE des équipes de France senior (féminine/masculine)"	6 000 €	0 €	0 €
Action 2	665 000 €	548 500 €	548 500 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	634 000 €	522 500 €	522 500 €
Action 3	634 000 €	522 500 €	522 500 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	31 000 €	26 000 €	24 000 €
Accompagnement sanitaire préventif	13 000 €	13 000 €	11 000 €
Mettre en place le nouveau PES 2014-2017 de la FFP	18 000 €	13 000 €	13 000 €
Action 2	75 000 €	65 000 €	65 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	75 000 €	65 000 €	65 000 €
Accompagnement l'insertion professionnelle des sportifs (ves) de haut niveau quel que soit leur statut	75 000 €	72 500 €	72 500 €
Action 2	72 500 €	72 500 €	72 500 €
Aides personnalisées (AP)	72 500 €	72 500 €	72 500 €
Formation de cadres par les diplômés d'Etat	40 000 €	30 000 €	30 000 €
Action 4	40 000 €	30 000 €	30 000 €
Professionalisation de l'activité	40 000 €	30 000 €	30 000 €
Formation de cadres et bénévoles	40 000 €	30 000 €	30 000 €
Action 4	85 000 €	18 000 €	13 000 €
Formations fédérales	85 000 €	18 000 €	13 000 €
Projet RELEVÉ en préparant le renouvellement de l'élite avec les collectifs juniors (féminine/masculine)	85 000 €	18 000 €	13 000 €
Action 3	1 000 €	1 000 €	435 €
Accompagnement sanitaire préventif	1 000 €	1 000 €	435 €
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires	82 000 €	76 000 €	0 €
Action 1	82 000 €	76 000 €	0 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	82 000 €	76 000 €	0 €
TOTAL	1 294 300 €	873 000 €	789 525 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

72 500 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

717 025 €

FFP / Direction des sports / DSA1 / DSMF

McA

Crédit Mutuel

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	06039	00080156341	69	EUR

CCM PARIS MONTMARTRE GB

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1027	8060	3900	0801	5634	169
------	------	------	------	------	------	-----

BIC (Bank Identifier Code)

CMCIFR2A

Domiciliation

CCM PARIS MONTMARTRE GB
47 RUE LA FAYETTE
75009 PARIS

Titulaire du compte (Account Owner)

FEDERATION FRANCAISE
DE PARACHUTISME
62 RUE DE FECAMP
75012 PARIS

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ



Crédit Mutuel

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	06039	00080156341	69	EUR

CCM PARIS MONTMARTRE GB

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1027	8060	3900	0801	5634	169
------	------	------	------	------	------	-----

BIC (Bank Identifier Code)

CMCIFR2A

Domiciliation

CCM PARIS MONTMARTRE GB
47 RUE LA FAYETTE
75009 PARIS

Titulaire du compte (Account Owner)

FEDERATION FRANCAISE
DE PARACHUTISME
62 RUE DE FECAMP
75012 PARIS

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ



Crédit Mutuel

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	06039	00080156341	69	EUR

CCM PARIS MONTMARTRE GB

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1027	8060	3900	0801	5634	169
------	------	------	------	------	------	-----

BIC (Bank Identifier Code)

CMCIFR2A

Domiciliation

CCM PARIS MONTMARTRE GB
47 RUE LA FAYETTE
75009 PARIS

Titulaire du compte (Account Owner)

FEDERATION FRANCAISE
DE PARACHUTISME
62 RUE DE FECAMP
75012 PARIS

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ